

Mission « Travail et emploi » du PLF 2022

Une copie incomplète et insuffisante



Le Projet de loi de finances (PLF) présenté par le gouvernement, le 22 septembre dernier, avait un goût d'inachevé. C'est, hélas, encore le cas aujourd'hui malgré les différents allers-retours entre les deux assemblées. L'UNSA regrette, en effet, que les crédits budgétaires pour 2022 du plan d'investissement 2030 ou encore le revenu d'engagement pour les jeunes, annoncés depuis des mois, n'y figurent toujours pas ().*

L'UNSA déplore plusieurs choix généraux opérés par l'exécutif pour ce budget 2022, notamment le cantonnement de la dette Covid ou la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés, alors que des économies budgétaires injustes sont faites aux dépens des demandeurs d'emploi les plus précaires. L'UNSA conteste ce « deux poids, deux mesures ». Elle estime que la situation sociale et la relance de l'économie nécessitent une amélioration du pouvoir d'achat des ménages modestes. Il apparaît nécessaire que les plus fortunés participent davantage à la solidarité nationale via une fiscalité plus juste.

Mission « Travail et emploi »

Concernant la mission « Travail et emploi », l'UNSA note que les crédits budgétaires sont en augmentation. C'est légitime au vu de la situation économique et de l'emploi, mais certaines décisions négatives perdurent tandis que d'autres soulèvent des interrogations.

L'avis de l'UNSA

Ainsi l'UNSA conteste toujours vigoureusement la diminution de la subvention de charge pour service public destinée à Pôle emploi. Pour l'UNSA, c'est à l'État, et non à l'Unédic, de financer principalement le Service public de l'emploi.

- L'UNSA regrette fortement l'absence du revenu d'engagement pour les jeunes. La situation des jeunes, et notamment les plus précaires, s'est détériorée en raison de la crise sanitaire. L'UNSA revendique toujours un revenu d'insertion pour les jeunes assorti d'un accompagnement de qualité.
- L'UNSA soutient depuis sa création le dispositif « territoires zéro chômeur de longue durée » et appelle à son extension depuis plusieurs années. Par conséquent, la loi du 14 décembre 2020 est un pas en avant bienvenu. L'augmentation du nombre de territoires acteurs du dispositif permettra d'en avoir une évaluation plus fine, alors que l'impact sur les conditions de vie et la sécurisation des parcours professionnels des bénéficiaires se remarque déjà.
- Sur le prolongement des aides à l'embauche des apprentis, l'UNSA insiste sur la nécessité de rester vigilant face aux effets d'aubaine. D'une part, l'alternance ne doit pas entrer en concurrence avec les embauches de personnes qualifiées et de jeunes diplômés, d'autre part, le déséquilibre entre les formations supérieures, en forte augmentation, et celles d'un niveau infra-bac, interroge.
- L'UNSA approuve la démarche de revalorisation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle mais considère que ce n'est qu'un premier pas à amplifier, notamment sur les métiers en tension.
- L'UNSA s'interroge sur le choix de ne pas soutenir davantage le dispositif d'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC). Au moment où existe un besoin prégnant d'accompagnement aux transitions écologiques, numériques et économiques, il aurait été juste et pertinent de poursuivre le maintien des crédits budgétaires des EDEC.

Le Projet de loi de finances (PLF) présenté par le gouvernement, le 22 septembre dernier, avait un goût d'inachevé. C'est, hélas, encore le cas aujourd'hui malgré les différents allers-retours entre les deux assemblées. L'UNSA regrette, en effet, que les crédits budgétaires pour 2022 du plan d'investissement 2030 ou encore le revenu d'engagement pour les jeunes, annoncés depuis des mois, n'y figurent toujours pas (*).

(*) Des annonces du Gouvernement sur le sujet ont pu avoir lieu entre l'écriture et la publication de cet article.